

## Rapport moral 2021

### Association des journalistes de l'information sociale

#### **L'AJIS, fidèle au poste**

Comme en 2020, l'AJIS s'est efforcée, malgré la persistance d'une situation sanitaire compliquée, de continuer à proposer à ses adhérents des activités variées, en lien avec l'actualité sociale. Grâce à l'enthousiasme et à l'énergie d'un comité directeur largement renouvelé, l'association a été en mesure de poursuivre sa mission : permettre aux journalistes spécialistes du social de fournir à leurs lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, une information la plus juste et la plus fiable possible.

Parallèlement, le bureau a poursuivi et approfondi le travail entamé par les équipes précédentes pour développer la visibilité de l'AJIS, et démarcher de nouveaux partenaires. Un travail qui, cette année, a fini par porter ses fruits.

#### **Association recherche partenaires**

A peine élu, le bureau a en effet décidé de relancer la recherche de nouveaux partenaires. La liste de prospects établie par la précédente équipe a été reprise, afin d'identifier des organisations et contacts que nous serions susceptibles de solliciter personnellement. 45 personnes ont ainsi été directement démarchées, avec un succès incontestable : plus de 30 d'entre elles ont donné leur accord pour rejoindre l'AJIS en tant que partenaires. A fin 2021, l'AJIS compte 33 nouveaux partenaires effectifs.

Parallèlement, le bureau a engagé une réflexion sur les moyens de fidéliser les partenaires déjà engagés auprès de l'association. Plusieurs pistes ont été envisagées, dont l'organisation de rencontres destinées aux partenaires, sur le modèle de ce que fait par exemple l'Association nationale des journalistes de l'assurance (ANJA). Si cette idée n'a pas été retenue à ce stade, il a été décidé, a minima, d'adresser chaque trimestre aux partenaires un message spécifique, pour les tenir informés de l'actualité de notre association, et les inciter à participer activement à la vie de l'AJIS, en assistant aux événements qui leur sont ouverts.

#### **S'ouvrir aux étudiants ?**

Développer l'AJIS, c'est aussi accroître le nombre de ses adhérents journalistes. Pour ce faire, le bureau a dressé une liste de journalistes s'intéressant aux problématiques sociales, non encore membres de notre association, avec pour projet de les contacter pour leur proposer d'adhérer. Un chantier qui reste ouvert à ce jour.

L'équipe a aussi envisagé une autre piste, soumise à l'approbation des adhérents en assemblée générale extraordinaire : celle de permettre aux étudiants en école de journalisme de rejoindre l'AJIS. S'inspirant de l'exemple de l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information (AJISPI), le projet consiste à accueillir à nos événements des étudiants qui s'intéressent aux enjeux sociaux, pour un tarif préférentiel – mais sans leur donner voix délibérative en assemblée générale. Le vivier d'adhérents potentiels est certes limité, mais cette action a aussi vocation, à l'instar du Prix AJIS, à donner « le goût du social » à de futurs confrères. A cet égard, l'AJIS se félicite d'avoir pu récompenser trois jeunes journalistes cette année, après l'annulation contrainte du Prix 2020. Une belle cérémonie, « en vrai », a même pu être organisée dans le jardin de la Caisse des dépôts.

### **Développer la notoriété de l'AJIS**

Considérant que l'AJIS mérite d'être mieux connue, le bureau s'est donné pour ambition de développer la notoriété de notre association. Un groupe de travail ad hoc a été constitué, avec des membres volontaires du comité directeur. Aurélie Franc et Anaïs Bouissou, respectivement trésorière et vice-présidente, ont piloté ces travaux, qui ont donné lieu à de multiples initiatives, dont en particulier la mise à jour et l'enrichissement de la page Wikipedia de l'AJIS, et une présence accrue sur Twitter.

Preuve qu'à quelque chose malheur est bon, les visioconférences nous ont permis d'enregistrer facilement les rencontres que nous organisons. Ainsi, nous avons pu diffuser régulièrement sur Twitter des extraits sonores de nos tables rondes et autres petits déjeuners, pour faire connaître nos activités et nourrir le débat sur les enjeux sociaux du moment et relayer les commentaires des adhérents.

### **Une association engagée**

La légèreté de ton adoptée sur les réseaux sociaux ne nous a pas fait oublier la mission de l'association : favoriser une information sociale de qualité en œuvrant, notamment, pour l'égal accès aux sources. Au printemps, constatant que les conditions d'exercice du métier restaient dégradées à la suite de la pandémie, l'AJIS a rédigé une tribune pour appeler les pouvoirs publics et autres émetteurs d'informations à repenser leur façon de communiquer. Le texte, signé finalement par treize associations de journalistes, a été publié le 21 mai sur le site internet de *Libération* ([https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/lever-les-restrictions-a-la-liberte-dinformer-20210521\\_B6PFELVKMBGT7MAWVQKXXULXKI/](https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/lever-les-restrictions-a-la-liberte-dinformer-20210521_B6PFELVKMBGT7MAWVQKXXULXKI/)).

Conséquence directe de cette tribune : la présidente de l'AJIS Lucie Prusak a été invitée à participer à une table ronde organisée par MediaConnect (filiale de l'AFP), Challenges et Hopscotch, sur le thème : « Journalistes et communicants : sortir de la guerre de tranchées ? » <https://www.youtube.com/watch?v=MsVkkEWEOTs>

Par ailleurs, dans la continuité de la décision, prise en 2019, de s'associer à la plainte du *Monde* contre la Commission d'accès aux documents administratifs, dans le cadre de son enquête sur les implants médicaux, le bureau a décidé de s'associer au pourvoi du quotidien du soir devant le Conseil d'Etat.

D'autre part, considérant que la qualité de l'information suppose pour les journalistes d'interroger leurs pratiques, et de savoir se remettre en question, l'AJIS a choisi d'adhérer au Conseil de déontologie journalistique et de médiation. Une instance tripartite, composée de représentants des journalistes, des éditeurs et des publics, qui peut être saisie par le public ou s'autosaisir sur toute question d'ordre déontologique. Le CDJM publie des avis consultables sur son site internet, qui portent exclusivement sur les pratiques professionnelles, non sur la ligne éditoriale des médias concernés.

## **Un enjeu RH**

A plusieurs reprises au cours de l'année, le bureau s'est inquiété de la capacité de notre déléguée, Nadine Decorce, à réaliser l'ensemble de ses missions. Au printemps, la recherche de nouveaux partenaires a dû être suspendue pour lui permettre de combler le retard pris sur plusieurs dossiers, dont la finalisation des adhésions desdits partenaires. Les difficultés se sont accrues pendant la préparation de la cérémonie de remise du Prix AJIS. L'essentiel de l'organisation a été pris en main par les membres du bureau, Nadine allant parfois jusqu'à refuser de communiquer avec l'équipe pendant plusieurs jours. Une situation qui s'est reproduite au mois de juillet, pendant le bouclage de l'annuaire, et qui a failli empêcher la publication de l'édition 2021-2022 dans les délais prévus.

Face à cette situation, le bureau a multiplié les initiatives pour soutenir Nadine : outre des propositions d'aide nombreuses et renouvelées, nous lui avons suggéré de prendre des congés, voire de consulter un médecin pour bénéficier d'un arrêt de travail si nécessaire. Nous avons aussi sollicité la médecine du travail qui a programmé une visite. Les efforts et la bienveillance de l'équipe n'ont pas suffi : en octobre, le bureau a constaté que Nadine avait négligé le cœur de son activité, à savoir la collecte de fonds.

Pour tenter de parvenir à un budget équilibré en fin d'année, le bureau a alors demandé à Nadine de se consacrer en priorité, voire exclusivement, à la demande de subvention auprès du secrétariat général des ministères des Affaires sociales et aux relances auprès des adhérents et partenaires pour encaisser les sommes dues (cotisations, insertions publicitaires...). Malgré des demandes précises et répétées, et de nouvelles propositions d'aide, rien n'a avancé jusqu'à début décembre, Nadine refusant à nouveau de communiquer avec le bureau, ou même de fournir les informations qu'il demandait. Aussi, les membres du bureau ont fini par exiger de Nadine qu'elle leur remette l'ensemble des données comptables pour pouvoir reprendre la main. Compte tenu des manquements de Nadine, le bureau a été contraint d'engager une procédure disciplinaire et de prononcer une sanction à son encontre.

Parallèlement, l'équipe s'est consacrée sans relâche à rétablir les comptes, en contactant tous les partenaires et adhérents qui n'étaient pas à jour de leur cotisation, en relançant les partenaires qui n'avaient pas réglé l'encart publicitaire publié dans l'annuaire, en éditant de multiples factures, en sollicitant en urgence la subvention auprès des ministères sociaux... Ce travail acharné a payé : il a permis de collecter plus de 26000 euros en moins d'un mois.

Avec l'année 2022, une nouvelle page s'est ouverte, et l'AJIS compte sur sa déléguée pour accomplir pleinement ses missions, comme elle a su le faire jusqu'à présent.

### **Conclusion**

Malgré les turbulences, internes et externes, l'AJIS a, cette année encore, tenu bon. Si l'incertitude reste de mise en ce début d'année 2022, gageons que notre association continuera de mener à bien sa mission au service de l'action sociale, grâce à l'engagement sans faille de ses bénévoles.

Enfin, pour conclure ce rapport moral 2021, nous tenons à rendre hommage à un pilier de cette association, notre confrère et ami Manuel Jardinaud, ancien président de l'AJIS, décédé au mois de mars dernier à seulement 49 ans.

Lucie PRUSAK  
Présidente de l'AJIS

Anaïs BOUISSOU  
Vice-présidente de l'AJIS

(Janvier 2022)

Soumis à l'assemblée générale ordinaire  
du 10 février 2022 à Paris.